Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 juillet 2025

Paca-Occitanie : Rappel de tous les produits issus de la Fromagerie de l'Aupillon à Trets

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 juillet 2025

Au 22 juillet 2022, 12 cas de syndrome hémolytique et urémique (SHU) ont été signalés en PACA et Occitanie depuis le 4 juin 2022. Les 12 cas sont âgés de 11 mois à 9 ans. Il s'agit de 5 filles et 7 garçons, qui ont présenté des symptômes entre le 4 juin et le 18 juillet 2022.

Santé publique France, en lien avec le Centre National de Référence des Escherichia coli (Institut Pasteur – Paris) et son laboratoire associé (Laboratoire de microbiologie de l'hôpital Robert Debré – Paris), la Direction générale de l'Alimentation, et en coordination avec la Direction générale de la Santé, ont immédiatement lancé les investigations sur les cas de SHU pédiatriques signalés depuis le mois de juin 2022 dans ces 2 régions afin d'identifier une éventuelle source de contamination commune et de mettre en place les mesures appropriées.

Le CNR et son laboratoire associé ont confirmé que 5 de ces enfants étaient infectés par une bactérie Escherichia coli (E. coli) O26 ayant les mêmes caractéristiques. Cette même bactérie a été détectée dans un fromage frais produit par la Fromagerie de l'Aupillon située à Trets (Bouches-du-Rhône).
Suite à ces résultats, les autorités sanitaires en lien avec le producteur ont décidé le retrait et rappel de toutes les denrées commercialisées ou produites par cette ferme, quelle que soit leur date de fabrication : lait, yaourts, fromages frais ou affinés (brousse, ricotta, pecorino, tomme…). Sur la période à risque, les produits vendus par la ferme de l'Aupillon ont essentiellement été distribués dans le Var et les Bouches-du-Rhône, dans des commerces de détail et des restaurants.

Les points de vente concernés par la distribution des produits suspects procèdent à leur retrait et à l'information des consommateurs grâce à des affichettes mises sur les lieux de vente concernés.
Il est demandé aux personnes qui détiendraient ces produits de ne pas les consommer et de les détruire.
Une attention particulière est recommandée aux personnes qui auraient visité la Ferme de l'Aupillon située à Trets (Bouches-du-Rhône) ou acheté des produits laitiers non pasteurisés issus de cette ferme.
Les personnes qui dans les 3-4 jours après la consommation des produits issus de la ferme ou de la visite de la ferme (10 jours maximum) présenteraient de la diarrhée, des douleurs abdominales ou des vomissements, sont invitées à consulter rapidement leur médecin traitant en lui signalant cette consommation et le rappel des produits par l'entreprise et à conserver l'emballage du produit.
En l'absence de symptômes il n'y a pas lieu de s'inquiéter.

Pour plus d'informations :
1. Syndrome hémolytique et urémique (Santé Publique France)
Les Escherichia coli entérohémorragiques (EHEC) – Connaître la bactérie pour éviter les intoxications (Anses)
2. Conseils d'hygiène dans la cuisine | Anses – Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

---

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 juillet 2025

Avignon, McCormick rappelle 5 produits Ducros à base de graines de sésame

McCormick lance un rappel de 5 produits de la marque Ducros contenant des graines de sésame suite à la détection d'oxyde d'éthylène dépassant la limite réglementaire de l'Union Européenne (UE).

Alerte

Un fournisseur a alerté McCormick début janvier sur le niveau d'oxyde d'éthylène détecté dans un lot de graines de sésame, fourni à l'usine française Ducros fin 2019. En conséquence, l'entreprise en lien avec la Direction départementale de la protection des populations (DDPP) a rappelé les lots :

Rappel des produits

McCormick a demandé aux détaillants de retirer des rayons des magasins et des centres de distribution les produits portant les numéros de lot concernés, d'informer les consommateurs par affichettes en magasin et de veiller à ce que les produits soient éliminés.

Un remboursement par bon

Pour le remboursement, les consommateurs sont invités à envoyer une photo du produit, présentant clairement le numéro de lot situé au dos de l'étiquette, à serviceconsoducros@fr.mccormick.com, ainsi que leurs coordonnées postales puis à jeter le produit. Un bon leur sera envoyé en retour.

Dans le détail

La présence de niveaux non conformes d'oxyde d'éthylène dans les graines de sésame importées d'Inde est un problème pour l'ensemble du secteur, notamment, au cours des six derniers mois, ce qui a suscité une vague de retrait / rappel sur le marché européen pendant cette période. Cela a conduit l'UE à publier une mise à jour de la réglementation le 22 octobre 2020, stipulant que toutes les graines de sésame entrant dans l'UE en provenance d'Inde devaient être testées pour l'oxyde d'éthylène et avoir une certification montrant l'absence d'ETO (moins de 0,05 mg / kg) avant de pouvoir être utilisées.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !